

PROCÈS-VERBAL

Conseil municipal du 27 octobre 2023

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Arnac, légalement convoqué, s'est rassemblé dans la salle de conseil de la Mairie.

Présents	CALVET Guy, FRIGOLA Dominique, DUPONT Fabrice, COLSON Christian, CALVET Carole, BRICAULT Marie-Noëlle
Procuration(s)	
Absent(s)	MEUNIER Paul, ATLE VILLEROY Eulalie
Secrétaire de séance	CALVET Carole
Le quorum étant de 6 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.	

Ordre du jour :

Délibérations →

- ❖ Décision modificative n°3
- ❖ Décision modificative n°4

Affaires importantes →

- ❖ LOI « APER » Zones d'accélération des énergies renouvelables.
- ❖ Proposition d'une solution acoustique pour la réduction des résonnances dans la Salle des fêtes.
- ❖ Proposition pour l'aménagement du Parking communal.

Affaires diverses →

- ❖ Préparation de la cérémonie du 11 Novembre 2023
- ❖ Noël 2023
- ❖ Chantier école

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire à 20h00.

❖ **DECISION MODIFICATIVE N° 3 – AUGMENTATION DE CREDITS.**

Budget : COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023
 CONSEIL DU 27 OCTOBRE 2023

DM n°3 : Augmentation de crédit

Présents : CAMVET Guy, DUPONT Fabrice, COLSON Christian, BRICAULT Marie-Noëlle, CALVET Carole, JOURDA Sofiya, FRIGOLA Dominique.

Absents : VILLEORY ATLE Eulalie, MEUNIER Paul.

Il a été constaté un dépassement de crédit budgétaire pour les comptes d'emprunts.
 Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante la décision modificative suivante :

Dépense de fonctionnement au compte 66111 (chapitre 66) +476 €
 Recette de fonctionnement, compte 7588 (chapitre 75) +476 €

Afin de régulariser les emprunts.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Intérêts réglés à l'échéance				66111		476,00
Fonctionnement dépenses						476,00
		Solde	476,00			
Autres produits divers de gestion courant				7588		476,00
Fonctionnement recettes						476,00
		Solde	476,00			

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité :
 ACCEPTE la décision ci-dessus présentée.

VOTE pour : 7
 CONTRE : 0
 ABSENTENTION : 0

❖ **DECISION MODIFICATIVE N° 4 – AUGMENTATION DE CREDITS.**

Budget : COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023

DM N°4 - augmentation de crédit

CONSEIL DU 27 OCTOBRE 2023

Présents : CAMVET Guy, DUPONT Fabrice, COLSON Christian, BRICAULT Marie-Noëlle, CALVET Carole, JOURDA Sofiya, FRIGOLA Dominique.

Absents : VILLEORY ATLE Eulalie, MEUNIER Paul.

Il a été constaté un dépassement de crédit budgétaire pour les comptes d'emprunts.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante la décision modificative suivante :

Dépense d'investissement au compte 1641 (chapitre 16) + 2 150 €

Dépense d'investissement au compte 2131 (chapitre 21) - 2 150 €

Afin de régulariser les emprunts.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Emprunts en euros				1641	H.O.	2 150,00
Bâtiments publics				2131	H.O.	-2 150,00
Investissement dépenses						
	Solde			0,00		

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité :
ACCEPTÉ la décision ci-dessus présentée.

VOTE pour : 7

CONTRE : 0

AFFAIRES IMPORTANTES

Affaire n°1 : LOI « APER » Zones d'accélération des énergies renouvelables – Zones à définir.

Affaire n°2 : Proposition d'une solution acoustique pour la réduction des résonances dans la Salle des fêtes.

Affaire n°3 : Proposition pour l'aménagement du Parking communal.

AFFAIRES DIVERSES

- ❖ Préparation de la cérémonie du 11 Novembre 2023
- ❖ Noël 2023 – date arrêtée au 16 décembre – Cadeaux des enfants = 35 € - 14 enfants – Commander les sapins 1/enfant et un central.
- ❖ Chantier école en cours – Présent la semaine du 30/10/2023 au 03/11/2023

Fin de la séance à 22h30
